Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 18 (1880)
Heft: 36

Artikel: Nos vignes : autrefois et aujourd'hui
Autor: L.M.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-185903

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Dix-huitième année. N° 36 Samedi 4 Septembre 1880.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedi.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
Pour la Suisse : un an, 4 fr. ; six mois, 2 fr. 50.
Pour l'étranger : 6 fr. 60.

On peut **s'abonner** aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois.* — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Nos vignes
autrefois et aujourd'hui.

I.

Les fronts se dérident, les cœurs se réjouissent à ces beaux jours de soleil qui viennent mûrir les derniers fruits de l'automne. Après tant d'années difficiles, nos cultivateurs espèrent maintenant que 1880, si prospère, si fécond en produits de toute espèce, leur ouvrira une ère de bonheur.

Les foins odorants remplissent les granges, les gerbes dorées et pesantes ont fait grincer la poulie sous les toits champêtres, et bientôt le pressoir va gémir en laissant couler à flots dans les cuves un vin qui comptera parmi les meilleurs du siècle.

Chaque dimanche, on voit les promeneurs se diriger en foule vers le vignoble, pour contempler les grappes dodues qui sourient au bord des murs et tentent déjà la main du passant.

La Côte et La Vaux portent actuellement sur leurs pentes fertiles des richesses immenses, car on sait que le produit d'une bonne récolte peut être évalué, pour notre canton, de 18 à 20 millions de francs. Puissent nos courageux vignerons, qui sont toujours exposés à tant de chances diverses, être abondamment récompensés de leurs travaux et de leur persévérance.

« Quelque pénibles que soient les labours qui font prospérer le cep, nous dit M. Vulliemin, le vigneron de race ne les abandonne pas volontiers. Il se plaît sur les collines où tant de fois depuis son jeune âge il a vu lever le soleil et qu'il a tant de fois arrosées de ses sueurs. Cette vigne vers laquelle il s'est penché si souvent sans qu'elle ait courbé son dos robuste, il l'aime ; les six jours de la semaine, il y a fatigué ses bras, et, le dimanche, c'est vers elle qu'on le voit porter ses pas. Vieux et cassé, il s'y rend encore tous les matins, et il enseigne à la génération nouvelle à élever ces ceps, qu'il connaît comme ses enfants. »

. . . . . .

Lorsque du pont d'un de nos bateaux à vapeur le promeneur contemple ces rives où les terrasses superposées s'élèvent à une hauteur de 800 à 1000 pieds, proprettes et cultivées avec des soins minutieux, il reste confondu d'admiration en songeant aux peines qu'elles ont coûtées. Il faut les voir aussi des sommités qui dominent le vignoble et juger du saisissant contraste de ces bords riants avec le sol froid et sévère du revers septentrional. En quittant les sombres paysages du Jorat, le regard est émerveillé à l'aspect du magnifique panorama qu'il embrasse tout à coup. On comprend qu'à l'inauguration de la ligne d'Oron, et au moment où le train officiel sortait du tunnel de la Cornallaz, M. Eytel se soit écrié en s'adressant aux invités étrangers qui assistaient à la fête : « Messieurs, je vous présente le canton de Vaud ! »

Si nous revenons sur les beautés des rives du Léman, cent et cent fois décrites par des plumes mieux autorisées que la nôtre, c'est dans le but de comparer cette contrée avec ce qu'elle était à l'origine de sa transformation ; c'est dans le but de nous reporter par la pensée au temps où les premiers pampres jetèrent sur ces pentes abruptes les fondements de notre beau vignoble et devinrent le point de départ de ressources importantes pour notre pays.

On nous dit que dès le commencement de l'ère chrétienne, la vigne fut cultivée sur les bords du Léman. Un temple avait été consacré à Bacchus par les habitants de Cully (Cullianum) ; des pèlerins s'y rendaient en foule et de nombreuses prêtresses armées d'un thyrse et couronnées de lierre faisaient retentir les voûtes sacrées de leurs cris et de leurs hurlements. Le dieu était environné de pampres et on lui avait donné la figure d'un jeune homme, expression de la franchise et de la gaîté.

Au temps de la vendange, les autels de Bacchus étaient sans cesse entourés d'un peuple en délire ; les bacchantes parcouraient les campagnes en chantant : *Evohé Bacche* (salut à Bacchus !) et dansaient autour des vendangeurs qu'elles invitaient au plaisir. A la tombée de la nuit, on voyait un joyeux peuple se livrer à la danse du pressoir, dans laquelle les travailleurs venaient représenter au son des tambours les diverses scènes de la vendange, imitant par un jeu plein de grâce ceux qui font la cueillette du raisin, ceux qui le portent, ceux qui le foulent, ceux qui remplissent les tonneaux.

Déjà sous César, l'Helvétie offrait un vignoble étendu ; comme lui, les premiers empereurs romains accordèrent toute leur protection à cette culture ; mais Domitien, effrayé d'une disette qui

affligea l'Italie vers l'an 92, fit brusquement arracher toutes les vignes de l'empire et ordonna que partout on sémerait du blé. Mais, au dire de voyageurs romains qui parcoururent la contrée en l'an 180, on n'apercevait plus à cette époque aucune trace de ce désastre ; de Cully à Villeneuve, la route était bordée de vignobles. Il est vrai que ceux-ci ne comprenaient qu'une étroite lisière mal cultivée, au bas de la colline, et que la majeure partie des pentes de La Vaux n'était alors qu'un chaos de rochers et d'éboulis, couverts de ronces et peuplés de serpents ; par-ci, par-là, quelques ermites y avaient fixé leur demeure.

Les rives du Léman devinrent plus tristes, plus désertes encore vers le commencement du IXe siècle, après l'invasion des Germains, des Huns, des Vandales et des Sarrasins. Vevey n'était plus qu'un bourg ; on ne voyait qu'une chapelle où s'élève aujourd'hui le village de Montreux ; les grands chênes et les grands châtaigniers descendaient jusqu'au lac, en des lieux où mûrissent aujourd'hui des vins généreux. Il ne fallut rien moins que l'arrivée des rois de Bourgogne et surtout le règne incomparable de la reine Berthe pour réparer de si grands désastres.

Plusieurs siècles s'écoulèrent depuis le temps dont nous parlons à celui où les hauteurs de La Vaux furent livrées à la culture. Il faut aller jusqu'à 1146 où les moines de Haut-Crêt, qui avaient reçu en donation de l'évêque de Lausanne une portion du Désaley, pour y faire des vignes, y plantèrent celles-ci. Ces religieux, dont le monastère était situé dans le Jorat, non loin de Palézieux, au fond d'un vallon sombre et presque inaperçu, attaquèrent le Désaley ; leurs mains laborieuses éclaircirent ses côtes rapides, apportèrent des terres là où elles manquaient, élevèrent des murs pour soutenir le sol mouvant. Les grappes mûries par le soleil du midi produisirent d'excellent vin ; bientôt ils en fournirent la table de l'évêque ; ils en régalèrent les seigneurs que la dévotion ou le désir de s'instruire attiraient auprès d'eux ; ils en donnèrent comme confortant aux pèlerins et comme remède aux malades reçus dans l'hospice claustral. Leur exemple encouragea les habitants de La Vaux ; leurs conseils les dirigèrent, et c'est à ces *moines blancs* (comme on les appelait) qu'on doit, si ce n'est l'établissement, au moins les progrès des beaux vignobles de St-Saphorin et de Cully. On compte, en outre, parmi les religieux qui contribuèrent à propager cette culture les moines de Montheron, qui avaient aussi des vignes au Désaley, connues aujourd'hui sous le nom des Abbayis et situées au levant du Désaley du Haut-Crêt, dit d'Oron ; puis les religieux d'Hauterive, au canton de Fribourg, qui vinrent vers la fin du XIIIe siècle planter des vignes à Chexbres et aux environs du Désaley ; de là vient le beau domaine des Faverges, au-dessus de St-Saphorin, propriété actuelle de l'Etat de Fribourg.

Les vignes de La Côte furent plantées beaucoup plus tard ; le premier titre qui en parle est de Cuno, abbé de Bonmont, en 1273. L'abbaye de Bonmont, de l'ordre de Citeaux, était située à deux lieues N.-O. de Nyon, au pied de la Dôle et du mont Jura.

D'après la tradition, le souvenir de la culture du Désaley s'est conservé, vers le milieu du XIIIe siècle, dans la fête célébrée à Vevey sous le nom d'*Abbaye des Vignerons*, et dont le chef portait le nom et la crosse d'*abbé :* « A l'époque grossière où l'on planta les vignes de La Vaux, dit le doyen Bridel, on peut présumer qu'après de bonnes récoltes les vignerons ne trouvèrent rien de plus beau que de faire une procession moitié pieuse, moitié profane, de mettre en tête un des leurs faisant le personnage d'abbé, et de chanter les louanges, non de Noé ou de Bacchus, qu'ils ne connaissaient pas, mais du monastère de Haut-Crêt, dont les moines en vêtements blancs étaient venus couvrir de pampres les côtes escarpées du Désaley. »

L. M.

La convexité du lac.

La terre étant *ronde*, le lac est *rond*, ou, pour mieux dire, *bombé*. Mais de combien est cette bombure ou convexité ? Telle est la question que débattaient dernièrement quelques passagers sur le pont du *Bonivard*. — Monsieur X., disait l'un, qui exagère volontiers, prétend que la bosse est de 50 mètres. — Quelle plaisanterie ! disait un autre, 25 mètres seraient déjà beaucoup et je doute qu'ils y soient. — Parbleu, dit un troisième, voici justement un des savants qui ont la mission de morigéner le lac, les tremblements de terre et autres détails de la nature, nous allons le lui demander. Aussitôt dit, aussitôt fait.

Je ne l'ai jamais calculé, répondit l'homme de science, mais je suppose qu'il ne doit pas y avoir beaucoup moins de *cent mètres*. Stupéfaction générale ! L'interpellé n'était pas de ceux dont les réponses sur cette matière peuvent être suspectées de légèreté. Néanmoins, le débarquement et la séparation se firent sans que l'on eût résolu la question définitivement.

L'un des auditeurs de cette conversation a voulu en avoir le cœur net, et rassemblant ses lambeaux de science du collège, appelant à son aide les vénérables bouquins chargés de poussière, il a traité la question de la manière suivante :

Une ligne droite, tracée sur la surface du lac, ou plutôt du sol, de Genève à Chillon, a, selon M. le professeur Forel, kilom. 63,400.

Le quart de la circonférence de la terre mesure dix millions de mètres, soit dix mille kilomètres. Ces dix mille kilomètres sont embrassés par un angle de 90 degrés. Quel sera l'angle correspondant à 63 kilom. 400. Le calcul donne *zéro degré, trente-quatre minutes et quinze secondes*. Telle est la mesure d'un angle dont le sommet serait au centre de la terre et dont les côtés passeraient l'un par Genève, l'autre par Chillon.